



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/128
17 février 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE

LETTRE DATÉE DU 17 FÉVRIER 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE
LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Je voudrais attirer l'attention du Conseil de sécurité sur l'échange ci-après qui a eu lieu le 10 février 1998 à la Chambre des communes du Royaume-Uni entre S. E. M. Robin Cook, Secrétaire aux affaires étrangères du Royaume-Uni et M. Flight, membre de la Chambre des communes, et au cours duquel M. Cook a souligné que la Libye ne possède pas d'armes chimiques ou biologiques.

M. Flight : Disposez-vous d'informations, le cas échéant, sur la production d'armes biologiques et chimiques dans d'autres parties du Proche-Orient? Je pense en particulier à la Syrie et à la Libye, qui sont un facteur dans la stabilité de la région et dans le traité de paix.

M. Cook : À ma connaissance, la Syrie ne produit pas d'armes de ce type. La Libye, comme vous le savez, fait également l'objet de sanctions très rigoureuses, visant notamment à faire en sorte qu'elle n'ait pas la possibilité de produire d'armes chimiques ou biologiques.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Abuzed Omar DORDA
